

## Conditions générales de location :

- 1.- Le montant total de la location sera payé à l'enlèvement du matériel, sauf indication contraire au moment de la commande.
- 2.- La réservation ne sera effective qu'après signature d'un contrat de location et perception de la caution. Par la seule signature du contrat de location, le client s'est obligé au respect des conditions générales de location de Dj Lou in the mix (Gilou Pittet).
- 3.- Le client s'engage à remettre le matériel au jour et heure prévue. En cas de retard, le client devra payer la somme de location journalière (prix tarif) par jour de retard. Cette somme est irréductible et forfaitaire.
- 4.- Le client prendra toutes les mesures nécessaires afin de ne pas priver Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) de son matériel passé la durée de location déterminée. (Saisie, disparition, séquestration.... du matériel ou du preneur).
- 5.- Le client s'engage à remettre le matériel nettoyé et dans un état impeccable. Le nettoyage du matériel souillé ou abîmé sera toujours facturé au client.
- 6.- Le client reste seul responsable vis-à-vis de Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) et s'engage à supporter les frais résultant des détériorations au matériel loué, de sa perte, son vol etc. Le client est censé contracter une assurance en ce sens. Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) se réserve le droit d'exiger la preuve de la prise de ce type d'assurance. Tout appareil manquant sera considéré comme neuf et facturé au prix de vente catalogue en vigueur à ce jour.
- 7.- Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) dispose de 48 heures pour vérifier le bon fonctionnement du matériel à dater de son retour. Toute remise en état éventuelle ou réparation sera facturée au client.
- 8.- Le client s'engage à ne pas mettre en cause, sous quelque forme que ce soit, la responsabilité de Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) en cas de dommages, d'accidents, de nuisances ou de problèmes quelconques pouvant résulter de l'utilisation du matériel loué.
- 9.- Le fait que le transport et/ou le montage du matériel soit effectué par Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) n'enlève en rien la responsabilité du preneur quant au contenu des conditions générales de location reprises ci avant.
- 10.- La totalité de la caution (200.-CHF) est à payer avant l'enlèvement du matériel. Le client recevra une quittance pour le dépôt. La caution sera restituée lors de la remise du matériel uniquement si les conditions du point numéro 5.- ci-dessus ont été respectées. Il est également possible de laisser une pièce d'identité valable (passeport ou carte d'identité) à la place de la caution. Dj Lou in the mix (Gilou Pittet) se réserve le droit de refuser toute location.

